

Nombre de  
conseillers  
En exercice :  
27  
Présents :  
.20  
Votants :  
25

Date de  
convocation :  
13/06/2023  
Date  
d'affichage :  
13/06/2023

Numéro :

31/2023

### SÉANCE DU 20 JUIN 2023

Le 20 juin 2023, à 18h00 heures, le Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Élisabeth CLAVERIE, Maire.

**Présents** : Elisabeth CLAVERIE – Bernard DELBRUEL – Marie LACAN – Gérard TOUREL – Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Huguette DELPY-SOUTADE – Michel ALBENGE – Thierry MONTBROUSSOUS – Françoise CHINCHOLLE – Franck GARRIC – Marie-Pierre CAMBON – Philippe FOULCHE – Ghislain PELLIEUX – Sylvie CLERGUE – David POUTRAIN – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE – Bénédicte CATHALAU

**Absents excusés représentés** : Bruno BARDES ( E.CLAVERIE) – Stéphanie RAYMOND (C.ROUQUETTE-BAULES) – Guy INTRAN (S.CLERGUE) – Kadour SAMET (B.DELBRUEL) – Eric ALBERT (G.PELLIEUX).

**Absents non excusés non représentés** : Xavier PETIT – Francis SALABERT  
**Secrétaire de séance** : Bernard DELBRUEL

### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION TERRES CITOYENNES ALBIGEOISES

En 2019, l'association Terre Citoyennes Albigeoises s'implante sur la commune de Lescure d'Albigeois. Elle a pour vocation de fédérer les initiatives et construire la résilience alimentaire de l'albigeois. Pour ce faire, l'association va organiser une opération « balades guidées dans la plaine maraichère de Lescure ».

L'association Terres Citoyennes Albigeoises ainsi que les volontaires « environnement » en service civique d'Unis-Cités ont pour projet la pose de panneaux pédagogiques en bordure des terres agricoles de la SCIC Terres Citoyennes Albigeoises afin d'accompagner les cheminements et balades des riverains et randonneurs de la plaine.

Ces panneaux ont pour but d'informer les habitants et les promeneurs de Lescure sur les activités de l'association TCA, l'histoire de la plaine maraichère de Lescure, l'alimentation bio et locale, ainsi que sur la préservation de l'environnement.

Il s'agit de 9 panneaux situés à des endroits stratégiques le long des cheminements de la plaine.

Pour accompagner cette initiative, il est proposé d'accorder à l'association Terres Citoyennes Albigeoises une subvention exceptionnelle de 500 euros pour l'aider à assurer le financement de ce projet.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu, le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'exposé ci-dessus,

#### APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **DECIDE** d'attribuer à l'association Terres Citoyennes Albigeoises, une subvention exceptionnelle de 500 euros, pour l'aider à mettre en œuvre l'opération « balades guidées dans la plaine maraichère de Lescure ».
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

#### DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À LA MAJORITE ABOSLUE : 2 ABSENTIONS

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme au registre.

**Le Maire,**  
**Élisabeth CLAVERIE**

*Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargées de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.*